

**Absents :** Mélanie HAMMERLING : pouvoir à Alain SAUREL  
Leslie GARCIA- Christian BESSE- J-L FAUGERE- Bruno Moszkowski

**La séance a été ouverte à 20h 05**

### **1- PLAN LOCAL D'URBANISME**

M. LE MAIRE a donné lecture du pré rapport du commissaire enquêteur. Le Conseil a souhaité attendre le rapport définitif avant de se prononcer sur les demandes formulées lors de l'enquête publique.

### **2-Dossiers en cours :**

**Ecole Primaire :** M.HOUSSEAUX a fait le point sur le dossier.

- Le permis de construire a été accordé le 17 octobre 2014.
- Les entreprises seront consultées à partir du 18 décembre 2014.
- Un emprunt sera réalisé et trois banques seront consultées.

### **Boulangerie-Epicerie :**

M.HOUSSEAUX a donné lecture des derniers courriers de M.BLAIN. Celui du 27 août 2014 dans lequel il confirmait sa " volonté d'aller au bout du projet " et celui du 8 octobre dans lequel il déclare " décliner la proposition offerte, pour ne pas mettre en péril son activité ".

Le conseil regrette cette décision qui intervient tardivement au moment du bouclage du dossier alors que le permis a été accordé et certaines subventions obtenues. M. Le Maire indique que le projet est donc suspendu dans l'attente de trouver un preneur pour le nouvel établissement, M.BLAIN ayant confirmé verbalement son intention de vendre son fonds, et la commune n'ayant pas vocation à faire une telle acquisition.

**Logement mairie :** les travaux sont en cours.

### **3- Dysfonctionnement des services de la Poste.**

M. Le Maire informe le conseil des dysfonctionnements constatés dans la distribution du courrier. Depuis la mi juillet le courrier n'a pas été distribués à treize reprise entraînant des retards notamment pour les abonnés au journal

Le conseil décide de prendre une délibération officielle de protestation.

### **4- Demandes formulées par les habitants du hameau de Preveyzieu**

M.FRANCOIS a rendu compte de la réunion avec des représentants du hameau et donné lecture de leurs principales demandes.

Concernant la fibre optique, une délibération sera prise demandant le raccordement du hameau en même temps que le Bourg.

Concernant les autres demandes des courriers seront adressés aux principaux intéressés, et en particulier à la SOGEDO pour demander un devis pour traitement de l'eau.

### **5- Questions diverses.**

M.BALASTRIER a donné lecture d'un courrier recommandé adressé par le GAEC de la Montagne, demandant soit l'élargissement de certains chemins, soit leur élagage.

Après débat, le conseil a chargé M.BALASTRIER, de rédiger une fiche synthétique, faisant l'inventaire des chemins ruraux sur le hameau, ceux du domaine privé de la commune, ceux du domaine public, ainsi que la législation applicable à chacun d'eux.

M.BALASTRIER a précisé que l'élagage du chemin dit de la COMBE est en cours.

- diagnostic accessibilité : M.HOUSSEAUX a donné lecture du rapport de l'entreprise chargé de l'étude. Il en ressort une dépense prévisionnelle de 66 365€ HT pour l'église, la salle des fêtes et la Mairie. Un programme pluriannuel sera établi
- taxe d'aménagement : le principe de la taxe est reconduit au taux de 2% pour une période illimitée
- achat d'un souffleur : Le devis de l'entreprise COCHET a été retenu pour un montant de 465,83€ ht
- divagation des chiens : un rappel aux propriétaires sera effectué.

La séance a été levée à 22h 40

Le Maire

Alain SAUREL